

# Détention de migrants et de réfugiés au Mali, au Burkina Faso et au Niger

Ce snapshot donne un aperçu des données 4Mi en relation avec la détention de migrants et de réfugiés en Afrique de l'Ouest. Il est basé sur 3 094 entretiens 4Mi réalisés entre juin et novembre 2019, dont 30 % avec des femmes. Les entretiens ont eu lieu au Mali (Kayes, Mopti, Gao, Tombouctou et Ber), au Niger (Niamey, Diffa, Agadez, N'guimi et Tillabéri) et au Burkina Faso (Dori, Bobo Dioulasso et Kantchari). Les principales nationalités interrogées sont des Guinéens (12 %), des Nigériens (12 %), des Burkinabès (12 %), des Maliens (10 %), des Ivoiriens (10 %) et des Nigérians (9 %).

## Profils des migrants et des réfugiés détenus

9 % (n = 291) des répondants ont déclaré avoir été détenus au moins une fois. 96 % avaient entre 18 et 42 ans, dont 24 % entre 28 et 32 ans. Parmi les personnes interrogées qui ont été détenues 62 % ont été identifiés comme musulmanes et 36 % chrétiennes, soit la même proportion que pour l'ensemble de l'échantillon. **14 % ont déclaré avoir été témoins de la détention de mineurs de moins de 18 ans.**

Les personnes ayant déclaré avoir été détenues sont principalement de nationalités guinéennes (12 %), nigériennes (12 %), burkinabé (11 %) et maliennes (10 %), ce qui correspond à l'échantillon global, à l'exception du Niger pour lequel la proportion de détenus est légèrement plus élevée. Une majorité (72 %) travaillait avant d'entreprendre leur voyage, principalement dans les services (39 %) ou comme ouvriers (19 %), et 91 % sont partis pour des raisons économiques. 69 % des répondants qui ont déclaré avoir été détenus ont voyagé pendant deux mois ou plus. 50 % avaient été détenus plus d'une fois. 43 % des répondants ayant déclaré avoir été détenus avaient comme destination des pays européens (principalement l'Italie 12 %, l'Espagne 10 % et la France 9 %), tandis que 18 % ont mentionné l'Algérie et 7 % la Libye comme pays de destination, ce qui reflète à nouveau l'ensemble de l'échantillon.

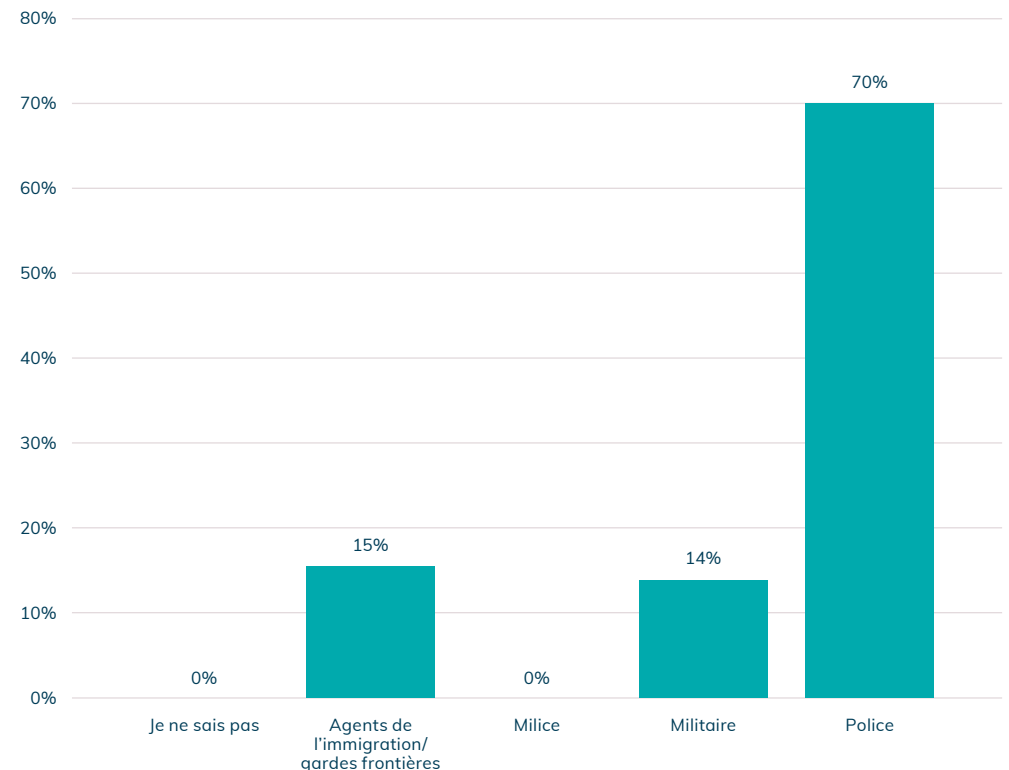
Aucune différence significative n'a été observée entre les hommes et les femmes en ce qui concerne la probabilité d'être détenu.

## Conclusions principales

### La police est le plus souvent responsable des détentions

La police a été mentionnée comme responsable de 70 % des cas de détention, suivie par les agents d'immigration/gardes-frontières (15 %) et les militaires (14 %).

Figure 1 : Qui est responsable des détentions ?



## Les détentions sont plus fréquentes au Mali selon les répondants

Bien que la proportion des migrants interrogés qui ont transité par le Mali est égale à ceux ayant transité par le Burkina Faso et le Niger (30%), la plupart des cas de détention sont rapportés comme ayant eu lieu au Mali (74 %), avec certains également au Niger (7 %) et au Burkina Faso (7 %). Selon Interpol, la police a mené des opérations de lutte contre la contrebande et le trafic pendant la période où ces entretiens ont eu lieu, car « le Mali est un important pays de transit pour les trafiquants d'êtres humains ».<sup>1</sup> De plus, selon les enquêteurs 4Mi, avec le conflit en cours au Mali, les forces de sécurité nationales vérifient les papiers d'identité des personnes en migration pour vérifier si elles ont des liens avec le terrorisme. Il semblerait que certains migrants et réfugiés soient détenus dans le cadre de ces contrôles. Les cas de détention au Mali se seraient produits principalement dans le Sud, à Sévaré (28 %), Bamako (21 %), Ségou (18 %) et Sikasso (11 %).<sup>2</sup> Des détentions seraient également réalisées aux postes de contrôle pour demander des pots-de-vin, en particulier le long de l'axe Bamako-Gao.

## Beaucoup de détenus sont des ressortissants de la CEDEAO

84 % des migrants et des réfugiés ayant déclaré avoir été détenus sont des ressortissants des pays de la CEDEAO. Des Burkinabès, des Ivoiriens, des Guinéens et des Sénégalais déclarent avoir été détenus plus d'une fois et pour une période plus longue.

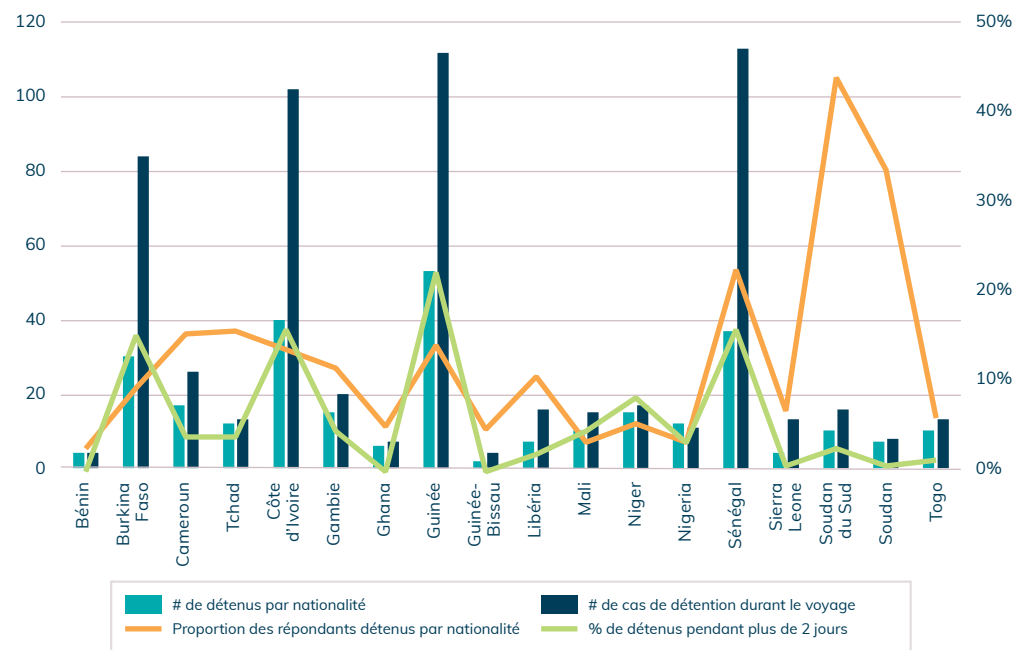
Globalement, parmi les 12 % de Nigériens interrogés, une petite proportion (3 %) déclare avoir été détenue. De solides réseaux de trafics reliant le Niger et le Nigeria semblent permettre aux migrants d'éviter d'être contrôlés par les autorités. Selon un informateur clé du 4Mi au Burkina Faso, les trafiquants spécialisés dans la traite de personnes de nationalité nigérienne à des fins d'exploitation sexuelle versent également des pots-de-vin tout au long du voyage.

En outre, bien que l'échantillon de Soudanais et de Sud-Soudanais interrogés par le 4Mi

en Afrique de l'Ouest soit très petit (6 %), une proportion importante déclare avoir été détenue pendant leur voyage (43 % de Soudanais et 33 % de Sud-Soudanais).

## La détention pour cause d'entrée/sortie irrégulière est l'un des principaux motifs de détention

Figure 2 : La détention par nationalité



Les principaux motifs de détention mentionnés par les répondants sont l'entrée irrégulière dans le territoire (74 %) et l'obtention d'un pot-de-vin (18 %). Bien qu'il soit possible que certains répondants qui sont des citoyens de la CEDEAO voyagent sans papiers, il est néanmoins frappant de constater qu'une très forte proportion de certaines nationalités de la CEDEAO a déclaré avoir été détenue en raison d'une entrée ou d'une sortie irrégulière du territoire. C'était le cas, par exemple, de 92 % de Sénégalais, 94 % de Burkinabès et 79 % de Guinéens. Cela représente un obstacle majeur à la libre circulation dans l'espace de la CEDEAO.<sup>3</sup> Par ailleurs, 18 % des cas déclarés ont été détenus pour obtenir un

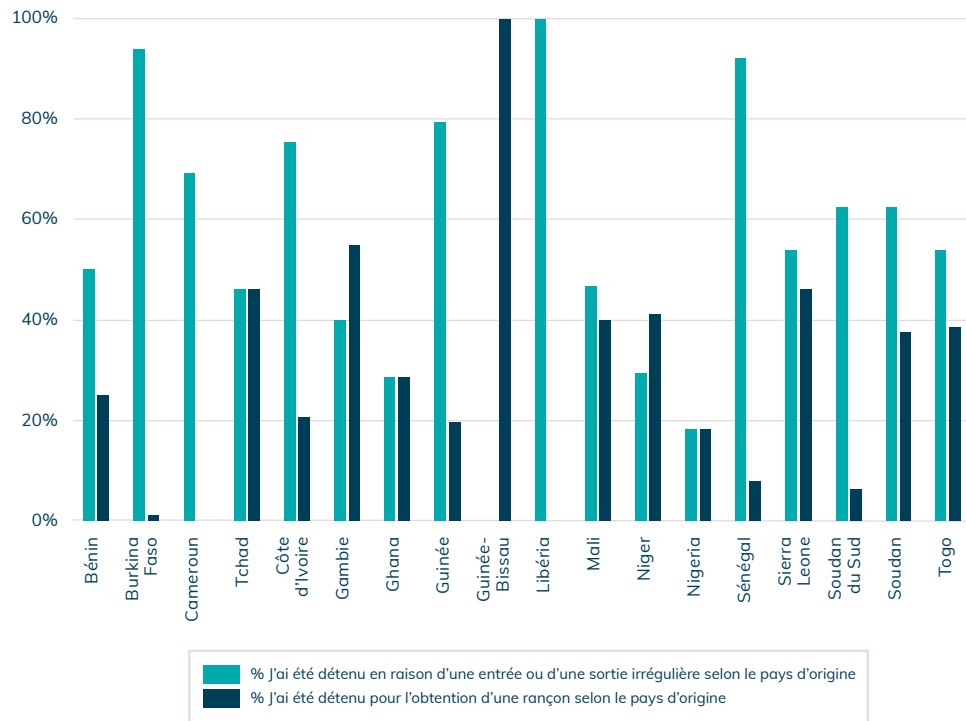
1 <https://www.interpol.int/en/News-and-Events/News/2019/Trafficking-victims-rescued-during-INTERPOL-coordinated-operation-in-Mali>

2 Un lieu spécifique peut être cité plus fréquemment pour plusieurs raisons autres que le fait qu'il s'agisse du lieu où se produisent la plupart des incidents de détention. Les entretiens se déroulent le long des routes migratoires du Burkina Faso jusqu'au nord du Mali et il est donc très probable que les lieux les plus éloignés de la zone de départ soient sous-représentés.

3 D'après le [Protocole sur la libre circulation des personnes, le droit de résidence et d'établissement de 1979](#), les ressortissants des pays de la CEDEAO doivent bénéficier de la libre circulation à travers les frontières des 16 États membres. Cependant, en réalité, le passage des frontières entraîne souvent de nombreuses difficultés, notamment des pots-de-vin et des cas de détention.

pot-de-vin, ce qui montre que la détention à des fins d'extorsion est élevée, comme l'a déjà observé le MMC le long d'autres routes migratoires<sup>4</sup>.

**Figure 3 : Les motifs de détention par pays d'origine**



## Une majorité détenue pendant plus de 2 jours...

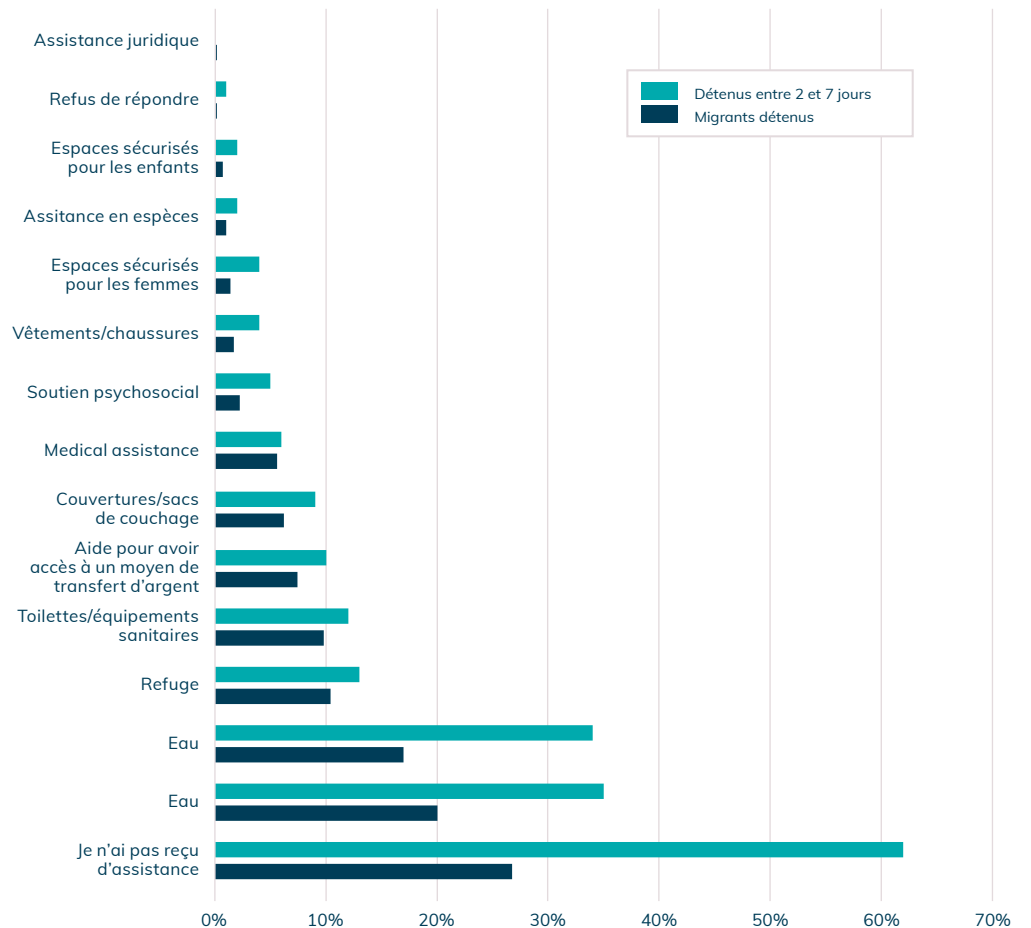
Parmi les personnes interrogées qui ont déclaré avoir été détenues, 44 % l'ont été pendant un jour ou moins, ce qui suggère qu'elles ont pu être détenues par rapport à des contrôles d'identité. Cependant, 56 % ont déclaré plus de deux jours de détention, dont une majorité de ressortissants guinéens (22 %), sénégalais (15 %), burkinabés (15 %) et ivoiriens (15 %).

<sup>4</sup> Note de recherche du MMC, [Everyone's prey: Kidnapping and extortionate detention in mixed migration](#), 5 juillet 2019. Dans une précédente publication sur la [place de la corruption dans la migration mixte](#), 51 % des personnes interrogées en Afrique de l'Ouest avaient déclaré qu'elles avaient dû offrir des cadeaux, des services ou des pots-de-vin à des fonctionnaires au cours de leur voyage.

## ... au Mali, au Niger et au Burkina Faso avec peu ou pas d'accès à des services de base

Parmi les répondants qui ont été détenus, 54 % ont déclaré n'avoir reçu aucune assistance pendant leur voyage. Cette proportion augmente pour les 197 personnes interrogées détenues pendant plus de deux jours, dont une majorité (62 %) a déclaré ne pas avoir reçu d'assistance. Seuls 35 % ont déclaré avoir eu accès à de l'eau et 34 % à de la nourriture. Un seul répondant a déclaré avoir eu accès à des services juridiques. Comparativement, au Mali, il y a une proportion plus élevée de personnes détenues n'ayant reçu aucune assistance (95 %), contre 74 % au Niger et 70 % au Burkina Faso.

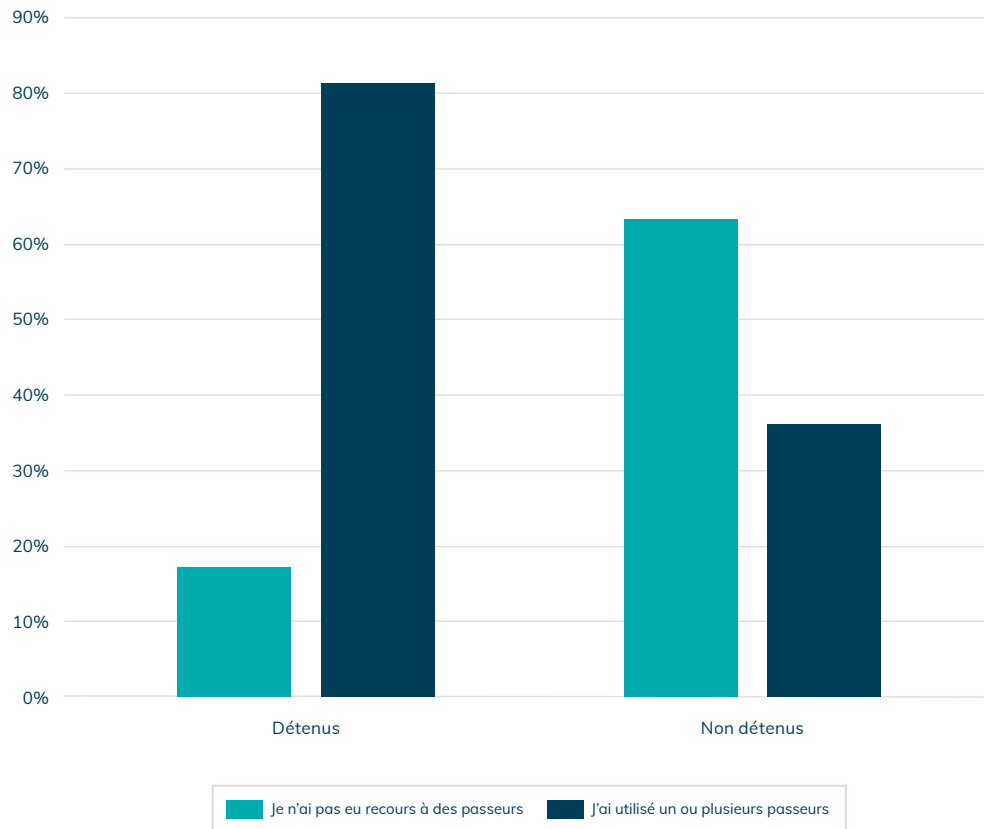
**Figure 4 : L'assistance reçue**



## La plupart des personnes qui ont été détenues ont eu recours aux services de passeurs

Une majorité (81 %) des personnes interrogées déclarant avoir été détenues ont entrepris leur voyage avec un ou plusieurs passeurs, alors que dans l'ensemble de l'échantillon (y compris les personnes qui n'ont pas été détenues), seuls 36 % ont eu recours à des passeurs pour leur voyage. Cela suggère que le recours aux services de passeurs peut rendre les réfugiés et migrants plus vulnérables à la détention ou que ceux qui sont plus exposés au risque de détention (par exemple, les personnes voyageant sans papiers ou empruntant des itinéraires plus difficiles) ont tendance à utiliser des passeurs.

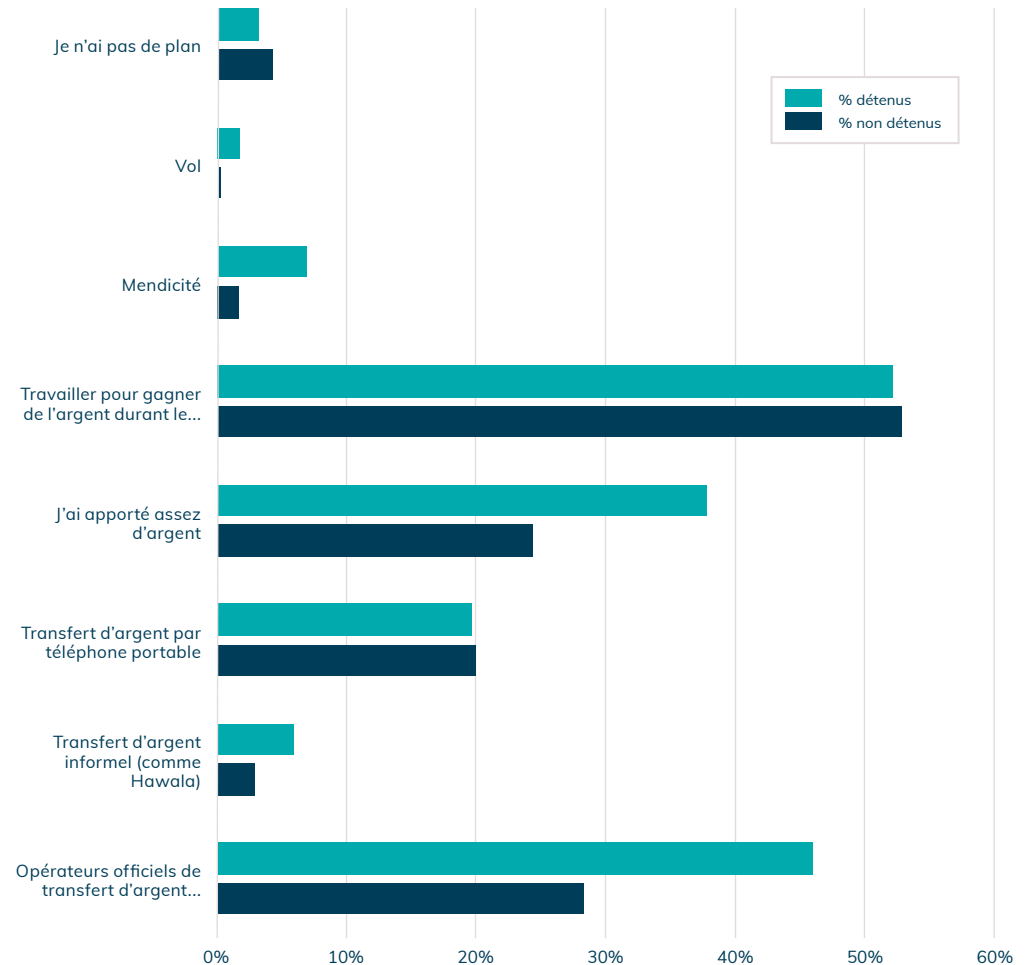
**Figure 5. Les détentions en lien avec le recours à des passeurs**



## Ceux qui ont été détenus sont plus susceptibles d'avoir payé leur voyage par étapes

12 % des répondants qui ont été détenus ont payé leur voyage à l'avance, contre 16 % pour ceux qui n'ont pas déclaré avoir été détenus. Dans la mesure où la détention est utilisée comme un moyen de pression pour l'extorsion, ceux qui ont payé d'avance pourraient être des cibles moins désirables, car ils pourraient transporter moins d'argent avec eux. 37% des personnes détenues ont déclaré être avoir apporté suffisamment d'argent liquide au cours de leur voyage et 45% avoir eu recours à des opérateurs officiels de transfert d'argent ce qui concorde avec l'échantillon global.

**Figure 6. Le plan financier du voyage**



## Conclusion

Parmi les migrants et les réfugiés interrogés par le 4Mi au Mali, au Niger et au Burkina Faso, plus de 9 % déclarent avoir été détenus au moins une fois. 50 % des personnes interrogées ont déclaré l'avoir été plus d'une fois et avoir eu un accès très limité aux services de base, y compris l'assistance juridique, pendant leur détention. Le constat qu'une grande proportion (74 %) de ces répondants soit détenu pour entrée/sortie irrégulière alors que la plupart d'entre eux sont des citoyens de la CEDEAO, qui en théorie jouissent de la libre circulation transfrontalière dans la région, devrait susciter des inquiétudes au sein de la communauté de la CEDEAO. La détention pour extorsion est également préoccupante. Il est également important de considérer le rôle que les politiques internationales de sécurisation des frontières peuvent jouer dans ce contexte.

Des recherches plus approfondies pourraient permettre d'étudier les cas de détentions aux points de contrôle au Mali et de comprendre pourquoi, parmi les trois pays étudiés ici, le Mali est celui où la majorité des détentions ont lieu. Des actions ciblées telles que le renforcement des capacités et le plaidoyer pour la protection des migrants et des réfugiés auprès des forces de police seraient particulièrement pertinentes pour promouvoir davantage la protection des personnes en migration, avec le soutien des ministères nationaux et des principaux intervenants des Groupes humanitaires de Protection.

## Portrait d'un migrant en Afrique de l'Ouest qui a été détenue

### Entretien à Tombouctou

*Je suis un homme de 30 ans originaire du Sénégal qui émigre pour des raisons économiques, même si je travaillais dans le secteur des services dans mon pays avant d'émigrer. Je suis titulaire d'une licence.*

*J'ai transité par le Mali, voyageant principalement en bus pour rejoindre l'Afrique du Nord, mon pays de destination est l'Algérie. J'ai entrepris mon voyage avec un passeur et nous avons convenu d'un paiement en continu. Je voyage depuis un peu plus de deux mois, et mon plan pour continuer à payer mon voyage est de travailler en cours de route pour gagner de l'argent.*

*Bien que je sois un citoyen de la CEDEAO, j'ai été arrêté plus de deux fois par la police au Mali pour entrée irrégulière sur le territoire. J'ai été détenu dans le sud du Mali pendant plus de deux jours. Pendant cette période, je n'ai eu accès ni à des repas réguliers, ni à de l'eau propre, ni à des toilettes propres, ni à des couvertures, ni à une assistance juridique.*

*Malgré tout, je continue mon voyage vers l'Algérie.*

## 4Mi

Le [Mécanisme de suivi des migrations mixtes](#) (4Mi) est le système phare de collecte de données primaires du Centre de migration mixte (MMC), une approche innovante qui aide à combler les lacunes en matière de connaissances et à informer les politiques et les réponses concernant la nature des mouvements migratoires mixtes et les risques de protection des réfugiés et des migrants en déplacement. Les enquêteurs 4Mi sur le terrain recueillent actuellement des données par le biais d'entretiens directs avec des réfugiés et des migrants en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et au Yémen, en Afrique du Nord, en Asie, en Amérique latine et en Europe.

La taille des échantillons est clairement indiquée et ne représente qu'une partie limitée des personnes en déplacement. Les résultats obtenus à partir de l'échantillon de l'enquête ne doivent pas être utilisés pour faire des interprétations sur la population totale. Pour de plus amples informations sur l'approche 4Mi et les détails de la méthodologie, rendez-vous sur : [www.mixedmigration.org/4mi](http://www.mixedmigration.org/4mi)

